



Les demandes de permis de compétition doivent être soumises au moins 30 jours avant la date de la compétition.

## INFORMATION SUR LA COMPÉTITION

Nom de l'association affiliée			
Nom de la compétition			
Date(s) de la compétition		Heure de la compétition	
Adresse de la compétition		Ville	
Juge (1)		Juge (2)	
<b>Vétérinaire</b>			
Courriel		Tél. :	
<b>Services ambulanciers / Premiers répondants</b>			
Courriel		Tél. :	

## SECRÉTAIRE DE LA COMPÉTITION

Nom		No Cheval Québec	
Adresse			
Ville		Code postal	
Tél. : (jour)		Courriel	

## ORGANISATEUR DE LA COMPÉTITION

Nom		No Cheval Québec	
Adresse			
Ville		Code postal	
Tél. : (jour)		Courriel	

### COMPÉTITION NON-MÉRITAS

- Compétition tenue sous l'égide d'une association membre dont les résultats ne sont pas comptabilisés au système Méritas.
- Juges reconnus obligatoires (Cheval Québec, AQHA, NRHA).
- Assurance événement obligatoire.
- Participants obligatoirement membres en règle de Cheval Québec.
- Règlements Cheval Québec (sauf dans les compétitions AQQH, AQR).

### COMPÉTITION MÉRITAS

- Compétition tenue sous l'égide d'une association régionale membre dont les résultats sont comptabilisés au système Méritas.
- Juges reconnus obligatoires (Cheval Québec, AQHA, NRHA).
- Assurance événement obligatoire.
- Participants obligatoirement membres en règle de Cheval Québec et chevaux inscrits au système Méritas.
- Règlements Cheval Québec.

### NOTES

- 1) Les compétitions dont les résultats sont comptabilisés par une association régionale et/ou provinciale en vue des prix de fin d'année doivent obligatoirement être sanctionnées par Cheval Québec.
- 2) Aucune compétition ne peut être tenue en même temps que le Championnat d'équitation western du Québec.

## BARÈME DES FRAIS (TAXES INCLUSES)

Demandes soumises <b>plus de 30 jours</b> avant la date de la compétition		Demandes soumises <b>moins de 30 jours</b> avant la date de la compétition	
Permis avec assurance	245 \$ par jour (une série de résultats)	Permis avec assurance	285 \$ par jour (une série de résultats) <b>plus</b> 50 \$ traitement accéléré
	295 \$ par jour (deux séries de résultats)		335 \$ par jour (deux séries de résultats) <b>plus</b> 50 \$ traitement accéléré
Permis avec preuve d'assurance	50 \$ par jour (une série de résultats)	Permis avec preuve d'assurance	100 \$ par jour (une série de résultats)
	100 \$ par jour (deux séries de résultats)		150 \$ par jour (deux séries de résultats)

\_\_\_\_\_  
Nom du représentant de l'association  
régionale ou provinciale dûment mandaté

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Date

\_\_\_\_\_  
Signature de l'organisateur

\_\_\_\_\_  
Date

## MODES DE PAIEMENT

<input type="checkbox"/> Visa	<input type="checkbox"/> MasterCard	<input type="checkbox"/> Chèque	<input type="checkbox"/> Mandat
Nom sur la carte			
Numéro de la carte			
Date d'expiration		Code de sécurité	
Signature du titulaire de la carte			

Si vous postez votre demande, libellez votre chèque ou mandat au nom de Cheval Québec et envoyez le tout à :

CHEVAL QUÉBEC / Régie de compétitions  
4545, avenue Pierre-De Coubertin  
Montréal, Québec H1V 0B2

Vous pouvez également soumettre votre demande par courriel à l'adresse suivante: [competitions@cheval.quebec](mailto:competitions@cheval.quebec)

### AVANT DE SOUMETTRE VOTRE DEMANDE :

1. Votre association est-elle en règle avec Cheval Québec ?
2. La demande est-elle signée par le représentant régional ?
3. Avez-vous fourni le nom du/des juge(s) reconnu(s) par Cheval Québec ?
4. Avez-vous fourni la liste des épreuves avec votre demande ?
5. Votre demande d'assurance est-elle remplie ?
6. Votre paiement est-il inclus ?